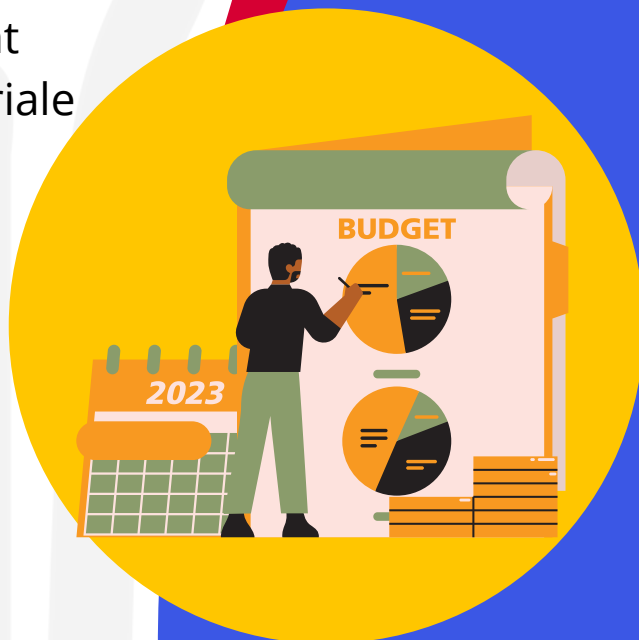


Le Travailleur Social en Mesures Sociales Administratives

Le travailleur social en MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) AESF (Accompagnement en Économie Sociale et Familiale) est un professionnel du secteur social qui intervient auprès des personnes en difficulté pour les aider à retrouver leur autonomie, notamment dans la gestion de leur budget et leur accès aux droits.

Institué par les lois du 5 mars 2007,
le Travailleur Social intervient
sur mission confiée par le Conseil
Départemental dans le cadre d'un
CPOM afin d'établir un
accompagnement individualisé et
d'exercer une action éducative
budgétaire, un accompagnement
social et une coordination partenariale



Missions et Responsabilités

- **Accompagnement social global:** Évaluation de la situation avec les bénéficiaires, co-construction d'un projet d'accompagnement individualisé sur le budget, les droits, la santé, le logement et l'inclusion sociale.
- **Accompagnement budgétaire :** travail avec les bénéficiaires sur leur budget, la gestion de leurs dettes, et le retour à l'équilibre. Gestion directe des prestations sociales en MASP Renforcée.
- **Accompagnement à l'autonomie administrative :** accompagnement des bénéficiaires à l'ensemble des démarches particulièrement l'ouverture et le maintien de leurs droits, ainsi que l'accompagnement aux démarches numériques.
- **Participation à la vie du service :** Contribution aux réunions, formation des nouveaux embauchés et implication dans l'amélioration continue du service.

Conditions d'accès au métier

Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat de :

- Assistant(e) de Service Social
- Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale
- Educatrice(eur) Spécialisé



Compétences et Qualités

Compétences techniques :

- Analyse des situations sociales
- Établissement d'un budget équilibré
- Bonne maîtrise de la méthodologie d'accompagnement
- Bonne connaissance du cadre légal et réglementaire
- Bonne connaissance des droits administratifs

Qualités humaines :

- Écoute et empathie
- Discrétion et respect du secret professionnel
- Autonomie et prise d'initiative
- Résistance aux tensions et maîtrise de soi
- Capacité à travailler en équipe

Environnement d'Exercice

Encadrement et moyens mis à disposition :

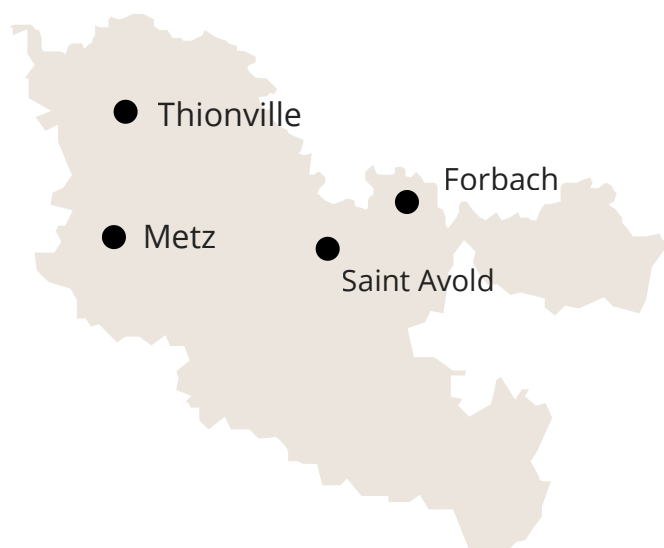
- Travail sous la responsabilité d'un chef de service, avec accès à un bureau équipé et des outils informatiques.
- Collaboration avec des partenaires internes et externes : Juges, travailleurs sociaux, conseil départemental, structures médico-sociales...
- Mobilité et flexibilité : Possibilité de télétravail, déplacements auprès des bénéficiaires (véhicules de service) et participation à des réunions de coordination.

Pourquoi choisir ce métier ?

Le travail de travailleur social en MASP AESF offre un impact social fort. Il permet d'accompagner des personnes en difficulté vers une meilleure autonomie, en leur donnant les outils pour mieux gérer leur budget et accéder à leurs droits. Cet engagement auprès des bénéficiaires donne un véritable sens au quotidien professionnel.

C'est également un métier riche et varié. Il allie accompagnement éducatif, gestion administrative et coordination avec de nombreux acteurs du secteur social et médico-social.

Les travailleurs sociaux de l'UDAF de la Moselle sont répartis sur différents sites en Moselle :



Le service est doté :

- d'une comptabilité dédiée,
- de dispositifs : travailleur Social "mobile" et d'un PCB
- de professionnels administratifs

L'UDAF s'engage dans la promotion de la bientraitance, le positionnement éthique et l'amélioration continue de ses activités.

Pour postuler :

envoyer vos CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

UDAF de la Moselle
Service des ressources humaines
Rue Royal Canadian Air Force BP15179
57075 METZ cedex 03

Par mail à
recrutement@udaf57.fr



UDAF de la Moselle, Rue Royal Canadian Air Force
BP 15179 - ARS LAQUENEXY
57075 METZ CEDEX 03

☎ 03-87-52-30-30

🌐 udaf57.fr